

“ poulet ; si vous le privez de son manger, il fera mauvaise garde. —  
“ Non, s'écria la princesse, je ne le rendrai jamais.”

Ce poulet, c'était l'âme d'Anne de Gonzague, princesse palatine ; la poule était l'Église ; le chien était le diable. Anne de Gonzague, qui ne devait jamais rendre le poulet au chien, était la grâce efficace.

Bossuet prêchait cette oraison funèbre, aux religieuses carmélites du faubourg Saint-Jacques à Paris, devant toute la maison de Condé ; il leur dit ces paroles remarquables : “ Ecoutez et prenez garde sur-  
“ tout de n'écouter avec mépris l'ordre des avertissements divins et la  
“ conduite de la grâce.”

Les lecteurs doivent donc lire cette histoire avec le même respect que les auditeurs l'écoutèrent. Ces effets extraordinaires de la Providence sont comme les miracles des saints qu'on canonise. Ces miracles doivent être attestés par des témoins irréprochables. Et quel déposant plus légal pourrions-nous avoir des apparitions et des visions de la princesse palatine, que celui qui employa sa vie à distinguer toujours la vérité de l'apparence.

Il a rapporté ce fait, il l'a donc cru. Croyez-le comme lui, malgré les railleries qu'on en a faites. Adorons les secrets de la Providence : mais défions-nous des écarts de l'imagination, que Malebranche appelait *la folle du logis*. Car les deux visions accordées à la princesse palatine ne sont pas données à tout le monde.

Jésus-Christ apparut à sainte Catherine de Sienne ; il l'épousa ; il lui donna un anneau. Cette apparition mystique est respectable, puisqu'elle est attestée par Raimond de Capoue, général des dominicains, qui la confessait, et même par le pape Urbain VI. Mais elle est rejetée par le savant Fleury, auteur de *l'Histoire ecclésiastique*. Et une fille qui se vanterait aujourd'hui d'avoir contracté un tel mariage, pourrait avoir une place aux Petites-Maisons pour présent de noce.

---

## CORRESPONDANCE

Montréal, le 12 mars 1900.

MONSIEUR,

Me permettriez-vous, à titre de lectrice assidue de votre intéressante PETITE REVUE, de vous demander une consultation que les quelques amis avocats que nous avons, n'ont pu me donner. Je dois vous dire que je ne suis pas dans la position ordinaire des femmes. Figurez-vous que j'ai un mari indifférent à toute discussion religieuse, il va à l'église quand il peut se lever assez tôt. S'il est malade quelque temps avant de mourir, il se convertira certainement, car il croit au baptême et à la confession. Moi je ne crois à rien, je trouve que tout est exploitation dans le sacerdoce.